

Le post-opératoire immédiat et le retour à la maison

• Le post-opératoire immédiat

Après l'opération, votre enfant reste entre 30 minutes et 2 heures en salle de réveil. Ce séjour est obligatoire. L'équipe de la salle de réveil surveille le retour à la conscience de votre enfant et lui donne les médicaments nécessaires pour le soulager.



Un parent pourra être présent auprès de votre enfant pendant toute cette période.

On vous demandera simplement de porter une tenue spéciale. Sachez que votre enfant sera peut-être désorienté, voire agité, à son réveil. Cet état peut être impressionnant mais il sera passager, et votre enfant ne s'en souviendra pas.



• La prise en charge de la douleur :

La douleur est une conséquence prévisible de l'opération, même si sa durée et son intensité sont variables selon les interventions et selon les enfants. L'anesthésiste et les infirmier(e)(s) mettent en place des traitements anti-douleur dès le réveil, en relai de l'anesthésie, et évaluent régulièrement leur efficacité : En observant le comportement des enfants, en les interrogeant, mais également en questionnant les parents.

Si vous avez le sentiment que votre enfant n'est pas confortable, n'hésitez pas, et n'attendez pas pour interpeller l'équipe soignante pour qu'elle évalue sa douleur et envisage des solutions, médicamenteuses ou non.

La morphine, ou un de ses dérivés, est en général prescrite pour les douleurs aiguës qui peuvent survenir.

Parfois, votre enfant sera porteur d'une sonde, d'un pansement, de traces de sang. Cela peut être impressionnant pour vous comme pour lui.

N'hésitez pas à vous renseigner sur la façon dont votre enfant s'est endormi, et s'est réveillé. Malgré les efforts des soignants, il a pu être agité et en colère et il est important que vous le sachiez pour consoler votre enfant si nécessaire, et pour qu'il ne reste pas sur un souvenir difficile non exprimé. C'est important afin qu'il envisage sereinement ses prochains soins, ses prochaines consultations.



En général, votre enfant pourra boire de l'eau, une boisson sucrée dès la salle de réveil. Il pourra manger dès son retour en chambre (sauf dans certains cas, du fait de particularités en lien avec son opération).

• Le retour à la maison

Si une hospitalisation à la journée est prévue (ambulatoire) : sachez que si le trajet est prévu en voiture, on vous demandera d'être deux adultes jusque 10 ans (un qui conduit, et un qui reste auprès de l'enfant). Il est conseillé d'éviter les transports en commun pour rentrer.

Le post-opératoire immédiat et le retour à la maison

Pendant sa convalescence, votre enfant aura besoin d'être entouré de soins et de réconfort. L'équipe soignante vous donnera toutes les consignes pour le surveiller et l'accompagner au mieux, en particulier pour le soulager si des douleurs sont prévisibles. En cas d'hospitalisation ambulatoire, procurez-vous à l'avance les médicaments anti-douleur prescrits lors de la consultation d'anesthésie.

N'hésitez pas à recontacter l'équipe médicale s'il vous semble que les médicaments ne soulagent pas votre enfant de façon efficace.

• Quelques conséquences possibles de l'opération

Dans les semaines qui suivent l'opération, de nombreux enfants peuvent avoir des comportements inhabituels: cauchemars, angoisses de séparation. Tout cela s'arrangera progressivement. Il est important de bien informer votre enfant, avant son opération, de tout ce qui va se passer.

Il est également fondamental, que vous, parents, soyez sereins à l'idée que votre enfant va se faire opérer. Ainsi, pour vous rassurer, n'hésitez pas à poser toutes vos questions à l'équipe soignante: dès la consultation, et pendant toute la période d'hospitalisation.



Il est très important que vous parliez avec votre enfant de son opération, dans les jours qui vont précéder. Expliquez-lui ce qu'il va se passer. Ne lui mentez pas, même si cela peut vous paraître plus rassurant. Dites lui que le but de son opération est d'améliorer sa santé, et que vous serez là pour l'accompagner.

Si, après l'intervention, des troubles sont présents chez votre enfant : encouragez-le à parler de son hospitalisation, à dessiner ce qu'il a vécu, et rassurez-le. Votre enfant se débarrassera ainsi peu à peu de ses peurs accumulées pendant l'hospitalisation, surtout si vous lui dites qu'il s'est montré courageux et a su faire face à la situation.



D'après le site www.sparadrap.org

L'association Sparadrap accompagne les enfants et leurs parents dans leur parcours de soin. Leur site contient de très nombreuses informations et des livrets accessibles gratuitement. N'hésitez pas à le consulter!

> Pour vous aider à expliquer l'anesthésie à votre enfant, le guide

« [Je vais me faire opérer. Alors on va t'endormir](#) » est feuilletable en ligne.

Merci d'intégrer, si possible, le lien vers ce guide.



L'équipe d'anesthésie pédiatrique du CHU Félix Guyon (La Réunion).